

OBJET : Réponse à l'enquête publique sur les dangers et inconvénients environnementaux et sanitaires liés à l'usine ALTEO de Gardanne.

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

En tant habitant(e) des Bouches-du-Rhône et citoyen(ne) soucieux(se) de l'avenir de ma région et de la santé de nos enfants, je réponds ce jour, par la présente, à l'enquête publique sur le complément de l'étude d'impact réalisée par la société ALTEO GARDANNE relative à l'appréciation des dangers et inconvénients environnementaux et sanitaires cumulés de l'usine d'alumine de Gardanne et des installations de stockage de déchets de résidus minéraux sises au lieu-dit « Mange-Garri ».

Ces déchets industriels chargés en métaux lourds et en soude sont stockés à l'air libre dans une zone très peuplée extrêmement proche de certaines habitations. **Pourquoi ?** Le site n'est même pas clôturé et des jeunes y jouent en VTT ou motocross.

Ces déchets présentent un danger potentiel que nul ne peut ignorer !! Soude, Arsenic, chrome, pour ne citer qu'eux (rapport ANSES). Les boues rouges auraient également une radioactivité 4 à 8 fois supérieure au seuil naturel (rapport BRGM). Pouvez-vous infirmer cela ?

Une étude de réhabilitation du site est-elle prévue pour sa sécurisation à long terme ?

Qui financera l'étude de réhabilitation du site ?

Un chiffrage des travaux pour réhabiliter le site a-t-il été fait ?

Pourquoi Alteo n'importe-t-il pas d'alumine brute qui éviterait une grande partie de la pollution due aux boues rouges ?

Les arrêtés

L'arrêté d'exploitation du site de Mange-Garri prévoit que ce site soit sécurisé et fermé. Pourquoi n'est-il pas clôturé ?

L'arrêté d'exploitation du site de Mange-Garri prévoit que les envols de poussières doivent être contenus. Pourquoi les arbres autour du site sont-ils rouges ?

Pourquoi la soude (NaOH) est dosée dans la bauxaline et son lixiviat selon les rapports INERIS 2012 et 2017, pour le classement en dangerosité de la bauxaline ?

Pourquoi la soude contenue dans le lixiviat de la bauxaline, à une concentration maximale calculée à 0.77% dans le rapport INERIS 2017, rendrait la bauxaline irritante pour les yeux et irritante cutanée si cette substance était déclarée " produit", et qu'Alteo prétend que les envolées de poussières dans les écoles et chez les riverains ne le seraient pas ?

Pourquoi Alteo n'a pas respecté les recommandations faites dans le rapport IDE et n'a pas neutralisé les déchets déposés sur le site de Mange-Garri ?

Les riverains proches constatent régulièrement la présence de poussière rouge dans leur jardin, maison, sur leur terrasse. Par jour de grand vent, on retrouve ces particules à plusieurs kilomètres. J'ai également pu constater que la ville de Gardanne est entièrement rouge (écoles, hôpitaux, crèches, maison de retraite...).

Je m'oppose donc au renouvellement du stockage de ces déchets sur la commune de Bouc Bel Air et plus largement dans notre département. Je demande l'application du principe de précaution et donc l'arrêt du stockage et le non renouvellement de l'autorisation de stockage émise par la Préfecture.